

OPALE



L'électricité renouvelable
composée d'hydraulique

S'applique sur la totalité de votre consommation

*OPALE: pierre possédant une teneur en eau
particulièrement élevée pour une
matière minérale.*

TOPAZE



L'électricité renouvelable
composée de solaire local et
d'hydraulique

S'applique sur la totalité de votre consommation

*TOPAZE: les anciens Egyptiens disaient que
la topaze était colorée du reflet doré de Ra,
le puissant dieu du soleil.*

AMBRE



L'électricité renouvelable
composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an

*AMBRE: son appellation grecque « élektron »
est à l'origine du terme « électricité », suite à
la découverte par Thalès de ses propriétés
électrostatiques.*

Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh)

			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
OPALE 	SEN SIMPLE		21,50	23,16
	SEN DOUBLE			
	Haut tarif		23,28	25,07
	Bas tarif		15,52	16,72
	SEN INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		15,86	17,08
	Bas tarif		12,96	13,96
TOPAZE 	SEN SIMPLE		23,20	24,99
	SEN DOUBLE			
	Haut tarif		24,98	26,90
	Bas tarif		17,22	18,55
	SEN INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		17,56	18,91
	Bas tarif		14,66	15,79
MES 	SEN SIMPLE		21,40	23,05
	SEN DOUBLE			
	Haut tarif		23,18	24,96
	Bas tarif		15,42	16,61
	SEN INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		15,76	16,97
	Bas tarif		12,86	13,85

Notre complément 100% solaire local

AMBRE



L'électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 17.- (HT)

Votre électricité en détails

Energie		SEN SIMPLE	SEN DOUBLE	SEN INTERRUPTIBLE
 OPALE	Haut tarif	7,83	8,61	7,64
	Bas tarif			
 TOPAZE	Haut tarif	9,53	10,31	9,34
	Bas tarif			
 MES	Haut tarif	7,73	8,51	7,54
	Bas tarif			
Réseau		BT ST	BT DT	BT DT IR
Utilisation du réseau	Haut tarif	9,63	10,63	4,18
	Bas tarif			
Swissgrid SA - Services systèmes		0,24		
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾		2,30		
PCP ²⁾		1,50		
Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.				
Abonnement mensuel CHF	Hors TVA	6,00 / mois	12,00 / mois	6,00 / mois
	TVA comprise	6,46 / mois	12,92 / mois	6,46 / mois

SEN SIMPLE

BT ST

La solution idéale pour les clients qui consomment peu d'électricité la nuit.

SEN DOUBLE

BT DT

La solution idéale pour les clients qui souhaitent un tarif de nuit avantageux.

SEN INTERRUPTIBLE

BT DT IR

Le produit d'électricité complémentaire destiné aux propriétaires d'appareils et d'installations fixes (tels que pompes à chaleur, chauffages électriques, chauffe eau, fours industriels). La consommation peut être interrompue en période de haut tarif pendant 2 x 2 heures. Le reste des besoins d'électricité est couvert avec un autre produit.

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : www.nods.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte).

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur www.nods.ch, en téléchargeant l'« Ordonnance sur les tarifs électriques » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Vous souhaitez en savoir plus ?



Administration Communale
2518 Nods
Tél. 032 751 24 29
www.nods.ch

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,70 cts/kWh
PCP - Eclairage public	0,80 cts/kWh